

N°DELB-20250036

Date de la convocation : 13 mars 2025

Publication sur le site internet le : 20 mars 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 39

Présents : 23 Votants : 31 Absents : 8

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE MERCREDI DIX NEUF MARS, A DIX-HUIT HEURES, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI AU 103 ALLEE DES VERGERS A BARENTIN, SOUS LA PRESIDENCE DE M. BOUILLON, Président.

ETAIENT PRESENT(E)S :

BARENTIN	BOUILLON Christophe, Maire, ALLARD Thierry, BALZAC Nadège, BOULARD Véronique, LEMERCIER Rodolphe
PAVILLY	TIERCE François, Maire, AMIOT Alain, CRESSON Séverine, DEMARES Michèle, LARGILLET Agnès, LEFAUX Eddy, LEMONNIER Christelle, MULET Mercedes, TOCQUEVILLE Raynald
VILLERS ECALLES	EMO Jean-Christophe, Maire, MOUTON Janine, PREVOST Francis
EMANVILLE	BELLET Grégory, Maire
GOUPILLIERES	DODELIN François, Maire
BLACQUEVILLE	BULARD Sylvain, Maire
BOUVILLE	LINDENMANN Anne
LIMESY	CHEMIN Jean-François, Maire
STE-AUSTREBERTHE	GRESSENT Daniel, Maire

ETAIENT ABSENT(E)S ou EXCUSE(E)S :

M. AMANIEU qui a donné pouvoir à Mme BOULARD, Mme BEASSE, Mme CATTEAU, M. COTTON qui a donné pouvoir à M. ALLARD, M. DESILLE, M. DETALMINIL qui a donné pouvoir à M. BULARD, M. KEHR qui a donné pouvoir à M. LEMERCIER, Mme LAPORTERIE, Mme LE BOUETTE qui a donné pouvoir à M. BOUILLON, M. LEJEUNE, Mme LEMAIRE-DELACROIX qui a donné pouvoir à Mme LAPORTERIE, Mme OUARRAOU qui a donné pouvoir à Mme BALZAC, Mme SOWYK, M. LERMECHAIN qui a donné pouvoir à Mme LINDENMANN, Mme CARCA-BOUCHER qui a donné pouvoir à M. CHEMIN, M. DA SILVA

Secrétaire de séance : Madame CRESSON

36 – Propreté – Opération réduction des déchets verts 2025 – Subvention – Lancement

L'opération mulching menée de 2021 à 2024 a permis de doter 308 foyers d'équipements (robot tondeur, tondeuse mulching ou kit mulching à adapter sur une tondeuse classique) pour réduire les déchets verts. Cela démontre l'intérêt exprimé par les administrés pour cette opération qu'il est proposé de reconduire. Outre cette reconduction, il est proposé d'inclure des subventions pour des broyeurs individuels à végétaux. Une inscription budgétaire de 30 000€ est prévue au BP 2025.

L'objectif de ce projet consiste à attribuer des subventions aux particuliers pour l'achat d'équipements permettant la réduction des déchets verts qui ont représentés en 2024, 3 719 tonnes de branchages et gazon. Celui-ci s'inscrit dans l'axe 3 du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés adopté le 15 avril 2021.

Il est proposé aux membres du conseil communautaire de mener une cinquième opération de réduction des déchets verts aux mêmes conditions que les éditions précédentes, les modalités d'attribution étant annexées à la présente délibération.

Vu l'adoption du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés en date du 15 avril 2021,

Vu l'avis favorable des membres de la commission collecte et traitement des déchets le 27 février 2025,
Considérant les crédits budgétaires inscrits au budget primitif 2025 au compte 20421 pour 30 000 €,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité décide :

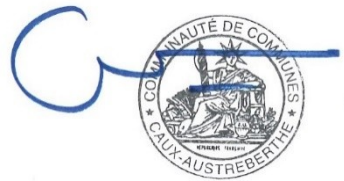
Article 1^{er} : de lancer l'opération d'octroi de subventions aux particuliers 2025 afin de réduire les déchets verts selon les modalités précitées à compter du 31 mars 2025.

Article 2 : de valider le règlement annexé.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document permettant la mise en place de cette opération.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdit.
Pour extrait certifié conforme.

Le Président
Christophe BOUILLON



Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.